NOTE SYNTHESE

Fonds des Nations Unies pour l´enfance
B.P 12481
Niamey, Niger

Téléphone 227 72.37.24
Télécopie 227 72.30.08
227 73.34.68
www.unicef.org

Promouvoir l'allaitement maternel optimal au Niger : enjeux et stratégies

Théophile BANSIMBA, MD, PEDs. *Nutrition specialist*

L'allaitement maternel exclusif est l'une des pratiques dont l'efficacité sur l'amélioration de la survie de l'enfant a été prouvée par des nombreuses études scientifiques. Il apporte les éléments nutritifs, immunologiques, affectifs nécessaires au développement de l'enfant. Ses effets sur l'espacement des naissances contribuent à la santé et au bien-être de la mère. Son impact sur l'économie familiale et nationale en fait un élément important du développement. L'assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a recommandé en mai 2001, un allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de la vie et à partir de six mois, l'introduction de l'aliment de complément adéquat tout en poursuivant l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans voir au delà (OMS, 2001).

Malgré les avantages de l'allaitement au sein, il a été constaté au Niger, des faibles taux d'allaitement maternel exclusif autour de 2% (Enquête MICS2, 2000). L'enquête MICS3, 2006 a permis d'actualiser l'analyse de la situation sur l'allaitement maternel estimée à 13% bien que d'autres études comme l'enquête nationale de nutrition et survie du jeune enfant (INS/UNICEF/PAM de 2006) ont montré une situation encore plus basse (2%) et récemment a 9% (Enquête nutritionnelle, novembre 2007). D'après l'étude profiles du Niger, la mortalité due aux pratiques inadéquates de l'allaitement maternel est estimée à 15% ce qui correspond à 9 626 décès d'enfants chaque année. Les pertes économiques liées aux mauvaises pratiques d'Allaitement Maternel sont estimées à 100 milliards FCFA chaque année (Plus de deux fois le budget actuel du MSP)

Pour faire face à cette situation, le Niger a adopté et mis en œuvre l'«Initiative Hôpitaux Amis des Bébés » (IHAB), depuis 1992. Ce qui a aboutit à l'octroi du label *Hôpital Ami des Bébés* à 36 hôpitaux entre 1995 et 2005. Chaque année, la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel est célébrée sur l'étendu du territoire national. Cependant malgré tant d'efforts consentis, le taux de l'allaitement exclusif reste faible et l'on constate un certain relâchement dans l'adhésion des hôpitaux aux 10 conditions d'allaitement maternel du fait du manque de suivi et aux changements fréquents des équipes déjà formées.

Afin de renforcer la promotion de l'allaitement maternel au Niger, la stratégie de l'UNICEF a consisté à évaluer la mise en œuvre de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés dans les services de santé et démarrer un projet pilote sur la promotion de la pratique de l'allaitement optimal au niveau communautaire.

Cette évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative Hôpitaux Amis des bébés au Niger s'est déroulée sur l'ensemble des 36 hôpitaux ayant déjà reçu le label Hôpitaux Amis des Bébés entre 1996-2005. Il s'agissait d'une étude descriptive menée à l'aide de l'outil standardisé de l'OMS/UNICEF pour évaluer les centres voulant recevoir ou ayant reçu le label « *Hôpital Ami des Bébés* ». L'évaluation a été réalisée par 20 évaluateurs externes formées. Parmi ces hôpitaux, 13 soit 36% remplissent encore complètement les Dix conditions l'IHAB et respectent le Code International de Commercialisation des Substituts de lait maternel. Les conditions les mieux implantées au niveau des centres hospitaliers sont: la condition 7 « cohabitation 24h sur 24h entre la mère et l'enfant » à 100%, la condition 9 « Interdiction d'utiliser des tétines

Fonds des Nations Unies pour l´enfance
B.P 12481
Niamey, Niger

Téléphone 227 72.37.24
Télécopie 227 72.30.08
227 73.34.68
www.unicef.org

artificielles » à 97% et le Code International de commercialisation des substituts du lait maternel à 100%. Les conditions moyennement implantés sont : la condition 6 « Allaitement maternel exclusif » à 67%, la condition 8 « Allaitement maternel à la demande » à 67%, la condition 1 « Politique d'allaitement au sein de l'hôpital» à 67%, la condition 4 « Contact précoce entre la mère et le nouveau né » à 57% et la condition 3 « information des sur les avantages de l'allaitement et de sa pratique » à 50%. Les conditions faiblement implantées sont : la condition 5 « Enseignement post natal des mères sur la pratique de l'allaitement maternel optimal» à 25%, la condition 2 « Formation du personnel» à 22.2% et la condition 10 « Soutien des mères à l'allaitement à la sortie de l'hôpital » à 19%. Par ailleurs cette évaluation a permis un coaching et une sensibilisation sur l'allaitement maternel de près de 290 agents dans ces formations sanitaires évaluées.

La promotion de la pratique d'allaitement maternel optimal au niveau communautaire, a consisté d'abord à analyser les déterminants de l'allaitement maternel. Une *enquête sur les Connaissances – Attitudes – Pratiques sur l'allaitement maternel* à Maradi (2006) et Tahoua (2007) à été conduite. Cette étude à établit une comparaison entre les comportements constatés sur le terrain en matière de nutrition et ceux qui sont préconisés par l'OMS. Les éléments déterminants de ces comportements peu optimaux ont été examinés et des messages et stratégies adaptés ont été proposés dans l'optique de promouvoir de meilleures pratiques. Il ressort que la pratique de l'allaitement maternel est culturellement généralisée, cependant elle se fait mal. Puis, un *Plan Intégré de Communication pour le changement de comportement* en collaboration avec la section Communication a été élaboré et mis en œuvre actuellement en phase pilote à Maradi. La mise en oeuvre de la phase pilote du plan intégré de communication (PIC) en nutrition a débuté dans la région de Maradi. Elle a pour objectif de contribuer à améliorer les pratiques en matière d'allaitement et d'alimentation de nourrisson. Cette phase concerne trois communes rurales (Serkin Yamma, de Maijurgui, d'Aguié) et un quartier de la communauté urbaine de Maradi (le quartier Bagalam de la commune 2). Un atelier a regroupé les élus locaux des communes concernées, les femmes relais, les membres des EVPC, les agents de crédit de la mutuelle « ASSUSSUN TCHIGABA », et les cadres de la santé pour la mise en oeuvre de la phase pilote, et a permis d'identifier le partenaire de mise en oeuvre, ainsi que les villages des communes retenues. La mutuelle de crédit « *ASSUSSU* » a été retenue comme partenaire principal de mise en oeuvre et deux villages par commune et le quartier de Bagalam seront concernés par la phase pilote.

Une alliance stratégique a été nouée avec les pédiatres et les gynécologues ainsi que les écoles de santé publique ce qui a permis d'organiser des journées scientifiques sur l'allaitement maternel ainsi que les journées de nutrition. Les *Semaines Mondiales de l'allaitement maternel* ont toujours été organisé sous le leadership de la Première Dame du Niger.

Quelles sont les perspectives pour 2008 et au delà ?

Notre objectif d'ici 2012 est de relever à 50% le taux d'allaitement maternel exclusif et à 60% la proportion des enfants allaités dès la première heure de vie. Pour cela l'action de l'UNICEF s'articule sur deux volets :

Le renforcement de la promotion des pratiques d'allaitement maternel. Au niveau national la principale intervention qui est mise en œuvre est la sensibilisation du grand public par les medias

Fonds des Nations Unies pour l´enfance
B.P 12481
Niamey, Niger

Téléphone 227 72.37.24
Télécopie 227 72.30.08
227 73.34.68
www.unicef.org

publics et privés y compris par le réseau de 200 radios communautaires. Huit (8) films sur la nutrition et des spots radios télévisés ont été élaborés et seront bientôt diffusés selon un plan préétablit. A cet effet, la célébration de la Semaine Mondiale d'Allaitement Maternel sera utilisée pour sensibiliser le maximum des gens possible. Au niveau intermédiaire (services), l'approche de Communication pour le Changement de Comportement ou de NEGOCIATION sera renforcée grâce au matériel (pagi volt sur les Actions Essentielles en Nutrition et qui sont mis en œuvre déjà à Maradi) mais aussi à un pool de formateurs des services de santé (288 cadres de santé déjà formés dans les 8 régions du Niger) qui devront organiser des formations en cascade dans les CSI et les Cases de santé. Au niveau communautaire, la promotion de l'allaitement est assurée par les dix (10) ONG qui se sont engagées à offrir un paquet de Pratiques Familiales Essentielles (Allaitement maternel, utilisation d'aliment de complément adéquat, promotion de la moustiquaires imprégnées d'insecticide, lavages des mains, utilisation du Sel de Réhydratation Orale (SRO)+Zinc, détection et consultation en cas de signe de danger et utilisation des services de santé pour la vaccination/CPN…) autour des Equipes Villageoises de Promotion de la Croissance à assise Communautaire (EVPC) ou relais communautaires déjà existant. Le réseau des groupements féminins est également mis à profit sous le leadership du Ministère de la promotion de la femme et Protection de l'enfant. Déjà, 400 animatrices relais provenant des groupements féminins de Niamey et Maradi ont été formées et ont restitué cette formation auprès de leurs paires (30 000 mères). D'autres initiatives conduites par des partenaires auprès des groupements féminins sont engager à intégrer la promotion de l'allaitement maternel dans leurs activités.

La redynamisation de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés. Plusieurs interventions ont été programmées à cet effet. Cette année, plus de 400 agents de santé ont été formés dans les 36 centres hospitaliers ayant le label « Hôpital Ami des Bébés » sur la gestion de la lactation (le module national a été révisé). D'autres formations seront réalisées au niveau des autres hôpitaux pour les pousser obtenir le label. Afin d'aider les agents de santé a soutenir durablement l'allaitement maternel à l'hôpital et au delà, le système de *Groupe de Soutien en Allaitement Maternel* dans un rayon de 5 km autour des hôpitaux sera mise en place ou renforcé. Ce système de soutien devra également être étendu dans le cadre des interventions communautaires afin d'aboutir aux communautés amies des bébés.